Charles de La Fontenelle

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1654

Né à La Coupechenière (Vendée), le 1632

Mort à Riom (Puy de Dôme), le 22 avril 1669

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Batterel : T. IV. p. 365.

Bicaïs : T. I, p. 392.

Cloyseault. Ménologe, p. 68.

" Vies : T p. 159.

Adry : T. II p. 205

Vicomte Paul de Chabot : Notice généalogique sur la maison de la Fontenelle Vannes, 1892. grand in 8 de 31 pages.

Le Cointe ?

Memoires pour la paix de Munster commençant le 11e de juin 1643 & finiss. en may 1647. sans nom d'auteur.

312 feuillets. donné au collège de l'Oratoire de Troyes par R. P. de la Fontenelle prêtre de l'Or.

Troyes, Cat. g. t. II, page 670, n° 371

LE PÈRE

DE LA FONTENELLE

(1632-1669)

SOMMAIRE. — Sa naissance. — Son estime pour la Congrégation. — Sa conduite pendant qu'il a enseigné. — Sa charité pour les pauvres. — Son assiduité au confessionnal. — Son exactitude aux règlements. — Sa piété. — Sa dernière maladie et sa mort.

Le P. Charles de la Fontenelle était du diocèse de Poitiers. Il naquit l'an 1632, et le nom de Charles, qu'il reçut au baptême, fut un heureux présage qu'il serait un jour un saint ecclésiastique. Son père était gentilhomme, et beaucoup plus recommandable par sa vertu que par la noblesse de sa naissance. Il eut plusieurs enfants, dont celui duquel nous écrivons la vie fut l'honneur, l'exemple et la bénédiction. Il fit paraître dès son bas âge tant d'inclination pour les lettres et pour les exercices de piété, que ses parents ne balancèrent point sur le choix de vie qu'il devait embrasser. Ils crurent avec justice que l'état ecclésiastique lui était plus propre que la profession des armes, et, pour cet effet, ils le firent étudier, et ils n'oublièrent rien pour seconder ses pieuses intentions. Pendant tout le cours de ses classes, il fut l'exemple de ses condisciples et l'amour de ses

maîtres. Dieu, pour couronner sa vertu, lui inspira le dessein d'entrer à l'Oratoire. Cette pensée lui parut d'autant plus venir du Ciel qu'elle lui semblait sainte, et qu'elle le portait à choisir l'état du monde le plus propre à son goût pour faire son salut. Cependant, pour ne point s'y engager témérairement, il fit plusieurs prières, jeûnes et confessions, communions et neuvaines, afin de demander les grâces et les lumières nécessaires dans une action de cette importance. Il se trouva de jour en jour plus affermi dans son dessein, et le délai que ses directeurs employèrent pour éprouver sa vocation ne servit qu'à augmenter ses désirs; il obtint à la fin ce qu'il souhaitait avec tant d'empressement, et il fut reçu dans la Congrégation l'an 1651.

Il fit paraître tant de ferveur, de piété et de modestie durant son institution, qu'on le considéra comme le modèle et l'exemple de tous les Confrères. Dès sa première retraite, et avant même qu'il fût revêtu de la soutane, on vit en lui une piété si solide, qu'un des Confrères ne put s'empêcher de dire au P. Bertad, qui était pour lors supérieur de l'Institution, qu'il semblait qu'il l'eût fait venir pour faire confusion à tous les autres Confrères.

Il avait une estime si grande de sa vocation, qu'il la préférait aux plus grandes fortunes du monde. Tout lui paraissait doux, tout l'édifiait, et il n'y avait rien qui ne le portât à Dieu. « Quel bonheur pour nous, disait-il « quelquefois, d'être appelé à un état de vie si saint, où « la piété envers Jésus-Christ et sa sainte Mère est si « solide, où l'esprit de religion est si pur, et où les vérités chrétiennes sont pratiquées avec tant d'exactitude! » Il estimait toutes les communautés ecclésiastiques et régulières, et il n'en parlait jamais qu'avec respect et affection; mais il ne pouvait s'empêcher de dire qu'après les avoir examinées toutes en particulier,

il n'en avait point trouvé où l'esprit de Dieu régnât plus universellement et plus fidèlement que dans l'Oratoire; que la charité y était sincère, la mortification fervente, la retraite volontaire, la prière continuelle, et la dévotion solide; que tous les règlements en étaient pieux et toutes les pratiques saintes, mais sans contrainte et sans affectation; que la loi générale était la charité, que le gouvernement n'était que douceur et honnêteté, et qu'au lieu de commandement on ne s'y servait que de prières. Il ne pouvait souffrir qu'on n'en eût pas toute l'estime qu'on devait. Il croyait que la plus fine tentation du démon était de donner aux âmes ou du mépris ou du dégoût pour leur vocation; que le moyen le plus efficace qu'il employait pour y réussir était d'exciter à la tiédeur et au relâchement dans l'observance des règlements; et que, lorsqu'il avait répandu cette disposition dans leur cœur, il ne lui était pas difficile de les perdre. C'est pourquoi, quand il voyait quelque Confrère qui n'était pas exact aux règlements de la Congrégation, il disait : « Si Dieu « n'a pitié de lui, il lui arrivera infailliblement qu'il « aura du mépris de sa vocation, ensuite du dégoût, et « qu'après cela il en sortira. »

La grâce perfectionne la nature, mais elle ne la détruit pas. Quelque pieux et saint que fût le P. de la Fontenelle, il ne laissait pas d'être d'un tempérament prompt, violent, emporté. Il avait une bile ardente et échauffée, une parole rude et des manières violentes. Et s'il n'avait retenu le cours, ou, pour mieux dire, le torrent impétueux de ses passions, il y a peu d'hommes dont les excès et les emportements eussent été plus loin. Cependant, quelque violence qu'il se fît, il ne laissait pas de lui échapper, du commencement qu'il fut de l'Oratoire, quelque saillie ou emportement, Dieu le permettant ainsi pour l'humilier et lui donner occasion de

pratiquer des mortifications extraordinaires. Car il ne s'apercevait pas plus tôt de la faute qu'il avait commise, qu'il s'en humiliait devant Dieu et devant les hommes avec tant d'édification, que les plus insensibles en étaient touchés. Se retirant ensuite en quelque lieu écarté, il se déchirait les épaules à grands coups de discipline. Pendant les premières années, il portait presque toujours des bracelets de fer, hérissés en dedans de pointes aiguës, afin de se souvenir continuellement d'être doux et patient, et de ne rien faire ni rien dire par promptitude. Par ce moyen, et plusieurs autres semblables qu'il employa, il affaiblit tellement cette passion dominante, qu'il n'y avait rien de plus doux, de plus traitable ni de plus calme que lui.

Il a enseigné pendant plusieurs années la philosophie et la théologie[1]. La complexion et la piété de ce bon Père l'animaient également à veiller sur la conduite de ses écoliers, et à ne leur rien pardonner. Cependant, à force de prendre garde à lui-même et de dompter son tempérament, il était tellement changé, qu'on ne put voir une conduite plus douce que la sienne. Il leur inspirait la piété autant par sa modestie que par ses instructions. Sa classe était une prédication continuelle et une école publique de toutes les vertus chrétiennes. Car, sans s'éloigner de ses leçons, il savait se servir de tout pour porter les esprits à Dieu. Il n'oubliait rien pour donner la science à ses disciples; mais il s'appliquait bien davantage à leur inspirer la piété; et Dieu a répandu une telle bénédiction sur ses soins, que la plupart de ses écoliers ont été ou prêtres ou religieux, et il n'y en a pas

[1] La philosophie, notamment à Riom, en 1665; la théologie, à Arles, en 1667. Ce sont les seules dates que nous donnent les registres du conseil, MM. 580, p. 15 et 64.

un qui après sa mort ne l'ait respecté comme un saint.

Tous les emplois lui étaient indifférents; il était tellement en la disposition de ses supérieurs, qu'il n'avait point de volonté propre. Cependant, quand il fut destiné pour enseigner la théologie, il en eut une joie extraordinaire, parce qu'il crut que de toutes ses études il n'y en avait point de plus sainte ni de plus sanctifiante. Il s'y considéra comme un écolier du Saint-Esprit, sous lequel il devait apprendre l'intelligence des plus hauts mystères de la religion : il le consultait souvent dans la prière, et, quoiqu'il ne négligeât point la lecture des saints Pères et des théologiens, il était pourtant persuadé que l'oraison devait faire sa plus grande étude. Il inspirait le même sentiment à ses élèves et il leur recommandait continuellement de n'étudier leurs cahiers qu'en esprit d'oraison, et en la présence de Dieu; il avait coutume, à chaque classe, de leur faire lire une page du Nouveau Testament, et une fois par semaine il leur en expliquait les passages les plus difficiles, afin de leur en rendre la lecture plus agréable et plus utile. Il se faisait un plaisir de leur apprendre les maximes les plus saintes de la discipline ecclésiastique, et il n'oubliait rien pour les leur imprimer fortement dans l'esprit. C'est pour ce sujet qu'il leur en parlait continuellement, et qu'il leur prêtait même des livres qui en traitaient, et dont il leur faisait rendre compte de temps en temps.

La charité du P. de la Fontenelle ne se bornait pas à ses seuls écoliers; elle s'étendait encore sur toutes les autres personnes, particulièrement sur les pauvres, les malades et les prisonniers; il se retranchait toutes les commodités qu'il aurait pu se donner très licitement, même plusieurs petits soulagements qui étaient nécessaires pour sa santé, afin d'avoir de quoi leur faire des aumônes. Il s'est plusieurs fois dépouillé de ses habits de

dessous pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, pour les en revêtir. C'était principalement dans ce temps qu'il s'appliquait à les soulager; il leur fournissait du linge et tous les autres soulagements possibles. Il était industrieux à trouver les moyens de les assister, et, à voir la manière empressée avec laquelle il s'y appliquait, on aurait cru qu'il n'avait point eu d'autre étude. Il avait particulièrement soin des orphelins; il les plaçait chez des maîtres quand ils étaient en âge de servir, et quand ils étaient trop petits, ou il les entretenait à ses frais, ou il les faisait entretenir par d'autres. Il a fait apprendre des métiers à plusieurs, tant garçons que filles, qui leur ont servi pour gagner leur vie et se marier selon leur condition. Mais son soin principal était de les élever à la piété et de leur inspirer la crainte de Dieu. Pour cet effet, il voulait qu'ils se confessassent souvent, qu'ils assistassent au catéchisme, et qu'ils fussent obéissants à leurs maîtres.

Quand ils étaient malades, le P. de la Fontenelle redoublait ses soins, et une mère tendre n'aurait pas été plus sensible pour un fils unique qu'elle aurait vu en danger de mort, qu'il l'était pour eux quand il les voyait attaqués de quelque maladie. Il est vrai qu'il avait une si grande charité pour toute sorte de malades, qu'il les visitait souvent, autant que ses obligations pouvaient le lui permettre; mais l'on ne peut taire qu'il avait beaucoup plus d'attrait pour visiter les pauvres que les riches; et, quoique ceux-ci le plus souvent aient plus besoin d'être assistés dans cette extrémité par des personnes de science et de piété comme ce bon Père, cependant il n'y allait qu'avec quelque répugnance, au lieu qu'on le voyait, pour ainsi dire, courir chez les pauvres.

Mais où sa charité a éclaté davantage, ç'a été envers les prisonniers; il avait pour eux une tendresse inconce-

vable; il entrait dans tous leurs besoins avec autant d'empressement que s'ils avaient été ses propres frères. Il les consolait dans leurs afflictions, écoutait leurs affaires avec patience, les assistait de ses avis, parlait à leurs juges en leur faveur, et leur rendait tous les autres services qui lui étaient possibles ; il leur faisait des exhortations toutes les semaines, leur disait la messe et les confessait très souvent. Il avait mis un tel règlement parmi eux, qu'on y faisait exactement la prière le matin et le soir, et la lecture spirituelle pendant la journée. On en voyait souvent passer des heures entières en méditation, s'approcher plusieurs fois par semaine des divers sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et donner plusieurs autres marques d'une piété véritable.

Il avait un talent si merveilleux pour toucher les cœurs des criminels et pour les porter à la componction et à la douleur de leurs péchés, qu'on en a vu qui avaient blanchi dans le crime et passé toute leur vie dans l'impiété et l'athéisme, changer de sentiments et fondre en larmes dès qu'il leur avait parlé. S'il arrivait qu'ils fussent condamnés à mort, il ne les abandonnait point; jusqu'à la dernière extrémité, il les soutenait par ses discours et par ses prières, et leur parlait avec tant d'onction, qu'ils ressentaient une consolation particulière d'être assistés par lui dans cette occasion. Quand il en trouvait d'obstinés et endurcis au péché, qui n'avaient ni la crainte de Dieu ni celle des hommes, et à qui tous les maux de la vie présente et toutes les menaces de celle qui est à venir ne faisaient aucune impression, il avait recours à la pénitence pour attirer du Ciel la bénédiction sur ses paroles, et avant que d'entreprendre leur conversion il se chargeait de chaînes, de cilices, de ceintures de fer, se déchirait le corps à coups de discipline, et passait les nuits en prières devant le saint Sacrement;

après avoir ainsi satisfait en partie la justice divine pour leurs péchés, il les allait voir. Au commencement il leur parlait très peu, et insensiblement il tâchait de gagner leur confiance. Par ce moyen il n'y en avait point qui ne se rendissent à tout ce qu'il souhaitait; il les faisait entrer dans de véritables sentiments de pénitence, leur faisait faire des confessions générales, et ne les abandonnait point qu'il ne vît en eux un retour sincère à Dieu et un changement entier d'esprit et de mœurs. On ne saurait exprimer tout le bien qu'il a fait par ce zèle, ni les conversions miraculeuses que Dieu a opérées par son ministère; car, quelque soin qu'il eût de les cacher, cela n'a pas empêché qu'on en ait su un grand nombre, que nous ne pouvons rapporter dans le détail pour ne ternir la réputation de personne. Mais il suffit de dire que dans le temps qu'il demeurait à Riom [1], les prisons étaient remplies de criminels les plus insignes du pays, à cause des Grands Jours qu'on tenait en Auvergne pour faire une recherche exacte de tous les crimes qui étaient demeurés impunis depuis vingt ans, et qu'il n'y en eut point de tous ceux qui y entrèrent qui ne regardât comme une grâce singulière du Ciel d'avoir eu la connaissance de ce saint prêtre, entendu ses prédications et écouté ses avis.

Le P. de la Fontenelle était d'une assiduité infatigable au confessionnal, particulièrement les jours de fêtes; il n'en sortait point ordinairement depuis l'oraison du matin jusqu'à midi, sinon pour dire la sainte Messe. Quelque grossiers et ignorants que fussent les pénitents qui s'adressaient à lui, il n'en témoignait jamais le moindre ennui; il les écoutait avec une patience admirable, ce qui lui en attirait un très grand nombre, et

[1] De 1665 à 1667, à peu près.

beaucoup plus de pauvres que de riches. Cela n'empêchait pas qu'il ne gardât envers les uns et les autres les règles les plus exactes de l'Église; car il était d'une fermeté inébranlable pour les occasions prochaines et les habitudes de péché mortel; il voulait absolument qu'on eût corrigé celles-ci et quitté celles-là avant que de recevoir l'absolution. Il n'était pas moins exact à la différer dans les autres cas que saint Charles a marqués dans ses avis pour les confesseurs. Il disait que quantité de personnes ne tiraient aucun fruit, ou très peu, du sacrement de Pénitence, parce que souvent les confesseurs ne s'appliquaient pas assez aux besoins des âmes. C'est pourquoi il entrait dans un détail particulier de la vie de chacun, afin d'en connaître les besoins et d'y apporter ensuite les remèdes nécessaires; il s'étudiait à leur donner des règlements de vie conformes à leur condition, particulièrement quand ils étaient chefs de famille. Il voulait que dans les maisons on fît la prière en commun tous les soirs; qu'on y fît une lecture spirituelle de l'Évangile ou de la vie des saints de chaque jour; qu'on assistât à la messe de paroisse tous les dimanches; qu'on ne souffrît dans les familles aucun livre mauvais ni tableaux lascifs; que les filles et les femmes fussent vêtues modestement; qu'on veillât avec grand soin sur les domestiques; qu'on leur payât exactement leurs salaires; et qu'on s'appliquât sur toutes choses à l'éducation des enfants. En un mot, Dieu répandait une telle bénédiction sur son zèle, qu'on remarquait une piété et une modestie singulières en tous ceux qui étaient sous sa conduite.

Plus ce bon prêtre était doux et charitable envers les autres, plus il était sévère envers lui-même; il gardait pour lui toutes les austérités de la vie chrétienne, et il semble qu'il n'entendait les péchés des autres que pour prendre sur son compte toute l'obligation d'y satisfaire

par des mortifications et des pénitences extraordinaires; il portait souvent le cilice, et il avait presque toujours, comme nous avons déjà remarqué, des bracelets de fer hérissés en dedans de pointes aiguës. Non seulement il ajoutait quantité de jeûnes à ceux qui étaient d'obligation, mais encore il ne faisait jamais de repas qu'il ne se mortifiât d'une partie de ce qu'on lui donnait, et toujours de ce qui était le plus à son goût. Pendant qu'il était à Riom, on demeurait encore dans un vieux bâtiment dont les chambres étaient très incommodes; celle où il logeait était fort petite, et pendant l'été il y avait une si grande quantité d'insectes aussi vilains qu'incommodes, qu'elle était presque inhabitable pour tout autre que pour lui. Il eut cependant la constance de se laisser dévorer, pendant quatre ans qu'il y demeura, sans vouloir jamais en changer, ni souffrir, par esprit de mortification, qu'on la nettoyât.

Ces sentiments n'étaient pas moins l'effet de son humilité que de sa pénitence, car il était extrêmement humble. Il se croyait le plus méchant de tous les hommes, et le plus grand pécheur qui fût sur la terre; c'est pourquoi il respectait tout le monde, excusait toujours les fautes d'autrui, ne pouvait souffrir qu'on dît du mal de personne, et se méprisait en toute occasion. Il parlait peu, et, à moins qu'on ne l'interrogeât, il ne disait jamais rien dans les conversations. Il était insensible à toutes les nouvelles; il ne pouvait ni lire ni entendre lire les gazettes; il fuyait avec un soin extrême tout ce qui pouvait lui attirer de l'estime et lui donner de la réputation; jamais on ne lui a ouï dire une parole à son avantage; il s'accusait, au contraire, très volontiers de ses défauts et des imperfections dont il se croyait coupable. Il fallait, en vérité, que la grâce fût bien victorieuse en lui; car, étant naturellement vif et prompt, il

ne pouvait se comporter de la sorte, et surtout garder un si profond silence, sans se faire une grande violence. Son exactitude à tous les règlements de la Congrégation a été sans exemple : il était toujours le premier à l'oraison du matin et à tous les autres exercices de la communauté ; ni l'amour du repos ni le désir de l'étude ne l'ont jamais détourné un moment de son devoir. Toute sa vie on l'a vu dans la même ferveur qu'il avait pendant son Institution ; il en pratiquait aussi les mêmes exercices autant qu'il lui était possible, car il ne se contentait pas tous les ans de faire une retraite de huit ou dix jours pendant les vacances, mais encore chaque mois il en faisait une d'un jour en son particulier pour examiner plus soigneusement sa conduite, relire les résolutions de sa retraite annuelle et les règlements de la Congrégation. Il lisait tous les jours un chapitre de l'Évangile le matin, et un autre le soir des Épîtres de saint Paul. Il n'a jamais manqué de faire trois fois chaque jour les actes intérieurs qui sont prescrits par les règlements de l'Oratoire, et presque toujours devant le saint Sacrement, auquel il rendait tous les jours plusieurs visites. Toutes les fois qu'il entrait dans sa chambre ou qu'il en sortait, il avait grand soin de faire quelque petite prière pour se recueillir. Outre cela, il élevait souvent son cœur à Dieu par des aspirations ou oraisons jaculatoires, qu'il tirait ordinairement de son oraison du matin ou de quelques versets de son office.

Le P. de la Fontenelle avait une dévotion toute particulière à l'Enfance de Notre-Seigneur ; il s'occupait continuellement à en méditer les mystères et à les honorer par quelques exercices de piété. Il sentait une ferveur nouvelle le vingt-cinquième jour de chaque mois, qui est consacré à ce mystère ; il le passait dans un plus grand recueillement et dans des prières plus ferventes et plus

longues. Il avait aussi une grande foi pour JÉSUS-CHRIST au saint Sacrement de l'autel; il le visitait plusieurs fois par jour, et à peine avait-il la moindre affaire, qu'il allait la lui recommander au pied des autels. Il célébrait la sainte Messe avec une modestie et un recueillement qui inspiraient de la dévotion aux plus insensibles. Il était un peu long en la disant; mais cela ne venait que de la grande foi dont il était animé, et de l'exactitude avec laquelle il en observait toutes les cérémonies, ne croyant pas qu'il fût permis à un prêtre d'en omettre aucune, ou de les faire avec précipitation, sans un grand péché.

Sur la fin du carême de l'an 1669, il fut attaqué d'une fièvre maligne qui en peu de jours le réduisit au tombeau. Aussitôt qu'il fut averti du danger de sa maladie, il demanda les derniers Sacrements, qu'il reçut avec une ferveur extraordinaire; il tomba ensuite dans un délire dont il ne sortit que pour entrer en agonie; pendant tout ce temps, il ne fit que chanter les litanies de l'Enfant JÉSUS ou parler des mystères adorables du Fils de Dieu. Enfin, le lundi de Pâques, 22ᵉ jour d'avril de l'an 1669, il sortit heureusement de ce monde pour entrer avec JÉSUS-CHRIST dans une nouvelle vie, qui sera éternellement glorieuse et immortelle dans le ciel.

Il se trouva un concours extraordinaire de peuple à ses obsèques, et sa mémoire fut en si singulière vénération, que les chanoines de l'église collégiale de Saint-Amable de Riom, où il mourut, et les chanoines réguliers de Saint-Augustin vinrent faire sur son tombeau un service solennel dans l'église de l'Oratoire.

Le P. Charles de la Fontenelle

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = { Mss. d'Aix. T. I. p. 392.
Copie de la Bibl. Nle, T. III, p. 185.

Charles de La Fontenelle vint au monde en 1632. Son père, qui était un gentilhomme du Poitou, plus recommandable par sa vertu que par sa noblesse, découvrant en lui beaucoup d'inclination à la piété et aux lettres, le destina à l'état ecclésiastique par préférence à la profession des armes. La sagesse et les talents que ce jeune homme fit paraître dans le cours de ses classes, semblaient assez répondre de sa vocation; mais Dieu voulant qu'on en fût encore mieux assuré, lui inspira à 19 ans, le dessein de se consacrer plus spécialement à lui dans la congrégation de l'Oratoire, où la régularité et l'amour des bonnes études étaient également en vigueur. Ayant été reçu à Paris en 1651, il montra tant de ferveur pendant l'année de probation qu'un de ses co-institutants ne put s'empêcher de dire un jour au P. Berthad, supérieur de l'Institution, qu'il fallait qu'il l'eût fait venir exprès pour faire confusion à tous les autres confrères.

Le P. de la Fontenelle était si content d'avoir fait choix de cet état, qu'il n'en voyait pas de plus heureux dans le monde. Tout lui paraissait doux et facile; tout l'édifiait. « Quel bonheur pour moi, disait-il qq fois, d'avoir été appelé à un état de vie si saint, où la piété envers J.C et sa Ste Mère est si solide, où l'esprit de religion est si pur et où les vérités chrétiennes sont pratiquées avec tant d'exactitude. »

L'application qu'il fut obligé de donner à l'étude des belles-lettres et des sciences, lorsqu'il enseignait les humanités et la philosophie à Vendôme et à Saumur, ne fut pas pour lui, comme elle est pour tant d'autres, une occasion de relâchement et de dissipation. S'attachant moins à ce que les auteurs profanes ont dit dans leurs ouvrages qu'à la pureté de leur langage, à la richesse de leurs expressions et à la tournure de leurs pensées, il se tenait en garde contre leurs principes, en faisait connaître le danger à ceux qu'il était chargé d'instruire et il ne puisa dans ces auteurs que ce qui pouvait servir à former la diction et à orner son esprit de connaissances utiles. Le soin qu'il avait de rapporter à Dieu ses études et d'assaisonner ses leçons de réflexions de piété, attira une telle bénédiction sur ses écoliers que plusieurs d'entre eux voulurent embrasser l'état ecclésiastique ou entrer en religion et il n'y en a pas un qui, après sa mort, ne l'ait regardé comme un saint.

Tous les emplois qu'on lui proposait, lui étaient indifférents, n'ayant absolument point de volonté à lui-même, il se soumettait aveuglément à celle de ses supérieurs. Il eut cependant de la joie, quand on le chargea d'aller enseigner la théologie à Troyes et à Riom, parce qu'il pensait que, de toutes les études, il n'y en avait point de plus sainte et de plus convenable à un prêtre. Se regardant désormais comme un disciple du saint Esprit, à l'exemple de St Thomas et d'autres saints Docteurs, il le consultait plus dans la prière que dans les livres; et c'est à cette école qu'il apprit à expliquer les mystères, le dogme et la morale, de manière à se faire admirer de tous ceux qui l'entendaient disserter sur ces matières.

Dans toutes les villes où il fut envoyé, il se signala par une grande charité envers les pauvres, auxquels il distribuait généreusement tout ce qu'il pouvait épargner sur la pension qu'il recevait de sa famille, se privant même en leur faveur de bien des douceurs et des soulagements que sa santé aurait exigés qu'il se donnât. Et comme ses facultés n'offraient pas de ressources suffisantes pour les besoins de tous, il y suppléait par les secours étrangers qu'il leur procurait. Deux autres espèces de malheureux lui parurent également dignes de son attention et de ses soins, les orphelins et les prisonniers. Touché de l'état d'abandon des premiers et considérant qu'ils pouvaient devenir des citoyens nuisibles à la société, si personne ne s'intéressait à leur situation, il chercha dans la libéralité des âmes bienfaisantes des fonds pour les tirer de la misère et leur faire apprendre des métiers capables de les faire subsister, sans qu'ils fussent à charge au public.

Les prisonniers qui, par leurs méfaits, sont regardés en général comme l'opprobre et le fléau du genre humain, excitèrent

d'autant plus sa compassion qu'attendant souvent depuis plusieurs années la décision de leur sort dans des cachots affreux, où ils ne sont guère mieux traités que des bêtes, ils ont eu le temps d'expier des délits que la justice divine n'aurait peut-être pas punis si sévèrement, s'ils en avaient témoigné un vrai repentir. Témoin de leurs souffrances, le P. de la Fontenelle les exhortait à les offrir à Dieu comme un châtiment qu'ils avaient justement mérité. Il les consolait, les secourait, s'intéressait pour eux auprès des juges et leur rendait d'autres bons offices qui diminuaient d'autant la rigueur de leur état. Après avoir gagné leur confiance par ses bienfaits, il travailla avec le plus grand zèle à les réconcilier avec Dieu. On dit qu'il avait un talent si merveilleux pour toucher les coeurs de ces infortunés et les porter à la componction et à la douleur de leurs péchés, qu'on en a vu qui, ayant blanchi dans l'irréligion et le crime, changeaient de sentiments et fondaient en larmes, dès qu'ils l'entendaient parler. S'il en trouvait d'obstinés qui résistassent à ses exhortations, il se condamnait lui-même à passer les nuits entières en prière devant le saint sacrement, se meurtrissant le corps à coups de discipline et pratiquant diverses mortifications, afin d'obtenir de Dieu qu'il amollît la dureté de leur coeur. Ce qui valut à plusieurs la grâce de leur conversion.

Ce fut principalement à Riom que le P. de la Fontenelle exerça sa charité envers les criminels pendant les 4 dernières années de sa vie. La moisson était alors fort abondante, à cause des grands jours qu'on tenait en Auvergne pour la recherche des crimes qui étaient demeurés presque tous impunis pendant la durée des troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV.

Cet ouvrier infatigable que la peine et le travail n'épouvantaient jamais, lorsqu'il trouvait quelque bien à faire, établit un tel ordre dans les prisons de cette ville que tous les jours il y avait une messe, la prière en commun le matin et le soir, une lecture de piété et deux ou 3 instructions par semaine. Voilà ce que son zèle lui fit entreprendre pour le salut de ces hommes qui, pour avoir été des malfaiteurs, n'ont pas moins été l'objet de l'amour et de l'effusion du sang de Jésus-Christ.

Il resterait encore bien des choses à dire sur la vie de ce digne prêtre, si on voulait suivre tout ce que le P. Cloyseault en rapporte dans ses Mémoires. Mais, comme cet historien s'est contenté de parler de ses vertus, sans citer le temps, les lieux et les personnes, ce qui ne devrait pas être omis, lorsqu'on écrit la vie de quelqu'un, on finira cet article en disant que le P. de la Fontenelle, après avoir fourni une carrière peu longue, mais toute remplie de bonnes oeuvres, la termina le 22 avril 1669. Il mourut à Riom dans la 37e année de son âge.

L'odeur de piété qu'il laissa en mourant, attira un concours extraordinaire de monde à ses obsèques. Les chanoines de l'église de S. Amable et la communauté des chanoines réguliers de Ste Geneviève, pleins de vénération pour sa mémoire, voulurent lui en donner une marque publique en allant faire un service solennel sur son tombeau dans l'église de l'Oratoire.

M.M. 610, p. 34 N° 327 =

Le confrère Charles de La Fontenelle, fils de Pierre, gentilhomme et de Perrine Médard, natif de la Coupechenière, diocèse de Luçon en bas Poitou, âgé de 21 ans, entra le 26 août 1654 et fut vêtu le 7 septembre. Il a fait sa philosophie et n'est que tonsuré. Décédé à Riom

---

M.M. 607, 2e catalogue, N 369 =

Charles de La Fontenelle, du diocèse de Luçon, entré à Paris en 1654, prêtre, mort en 1669.

Nécrologe = Charles de la Fontenelle, natif du Poitou près de Fontenay, mort à Riom le 22 avril 1669 où il enseignait la théologie

Listes des assemblées =
1658 Vendôme, act.
1661 Saumur, collège, act.
1663 Troyes, collège
1666 Riom.

Registres du conseil.

M.M 577, 63, 11 juillet 1659 se rendre de Vendôme à Lyon pour y être directeur de nos confrères.

M.M. 580, 19, 17 août 1665, de Troyes ira enseigner la philosophie à Riom.

M.M. 580, 64, 16 sept. 1667, de Riom à Arles enseigner la théologie.

Vicomte Paul de Chabot : Notice généalogique sur la maison de la Fontenelle de 1400 à 1858
Vannes, 1892, plaquette grand in 8 de 31 pages.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II, p 205 verso =

Sur ce Père voir les Mss. de l'Institution (Cloyseault)

Cloyseault : Ménologe, p 68-71 =

Le Père Charles de la Fontenelle était fils d'un gentilhomme du Poitou. Il naquit l'an 1632 et fut reçu dans la Congrégation l'an 1654 à l'âge de 21 ans.

Il avait fait ses études à notre collège de Nantes où il était pensionnaire et l'édification de ses camarades.

Le 21 juin 1659, n'ayant que 5 ans de Congrégation, ordre de se rendre de Vendôme à Lyon pour être directeur de nos confrères. Le 12 septembre 1659, ordre de faire le cours de philosophie à Vendôme et d'y être directeur de nos confrères et des jeunes prêtres. Il fit paraître tant de ferveur, de piété et de modestie durant son institution qu'on le considéra comme le modèle et l'exemple de tous les confrères. Il était d'un tempérament prompt, violent et emporté. Il avait naturellement la bile ardente et échauffée, une parole rude et des manières rebutantes. Mais la grâce fut si victorieuse en lui qu'on n'a point vu d'homme plus doux, plus civil, ni plus obligeant. Il pratiquait des austérités excessives pour vaincre son naturel. Il portait presque toujours des bracelets de fer hérissés en dedans de pointes aigues afin de se souvenir continuellement d'être doux et patient et de ne rien faire ni rien dire par promptitude. Outre cela, il portait toujours ou le cilice et la haire et il prenait régulièrement la discipline 3 fois la semaine, lorsqu'il croyait lui être échappé quelque promptitude ou dans ses paroles ou dans ses actions. Il se la donnait avec tant de vigueur qu'il se mettait le corps tout en sang. On peut dire de lui que jamais homme n'a tant aimé son corps qu'il haïssait le sien. Il était fort assidu au confessionnal. Il a toujours enseigné depuis qu'il a été de l'Oratoire. Il était en 1661 au collège de Saumur, en 1663 à celui de Troyes et en 1666 à Riom. Il ne soupait presque jamais qu'avec une pomme et il ne faisait point du tout de collation en Carême. Il a passé plusieurs fois les nuits entières dans les cachots à instruire et à consoler les

criminels. Il voulut que le prix de ses effets fût employé à fonder une messe aux prisons de Riom pour les dimanches et fêtes.

Sur la fin du carême de l'année 1669, il fut attaqué d'une fièvre maligne à Riom, où il enseignait la théologie, fièvre qui en peu de temps le réduisit au tombeau; le lundi de Pâques 22 avril, il sortit heureusement de ce monde pour entrer avec J. C dans une nouvelle vie qui sera éternellement glorieuse et immortelle dans le ciel.

M. 230 = Examen des Confrères de l'Institution =

15 janvier 1655
le conf. Charles de la Fontenelle 22 ans
du diocèse de Luçon reçu 7 sept. 1654
a fait sa philosophie
Jugé propre

29 juillet 1655 jugé propre comme ci-dessus

MM. 610 , page 68 , N° 327

Le conf. Charles de la Fontenelle, tonsuré

Né à la Coupechenière, dioc. Luçon, 21 ans

Fils de Pierre de la Fontenelle, gentilhomme et Perrine Menard

Humanités et philo

Entré à Paris le 26 août , vêtu le 7 sept. 1654

Pension : décédé à Riom